



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2026/314

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi ~~que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :
 Permis d'urbanisme ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est **SOLIDARIS IMMO** dont les bureaux se trouvent **rue Douffet 36 à 4020 LIÈGE**.
 Le terrain concerné est situé **rue Cockerill 5 boîte 2 à 4100 SERAING** et cadastré **SERAING 1re division, section A, n° 51 E 2**.
 Le projet vise à "**placer une enseigne lumineuse**" et présente les caractéristiques suivantes :

Les actes et travaux sont non conformes à la destination de la zone du plan de secteur (zone d'activité économique industrielle).

Application de l'article D.IV.40 : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - **D.IV.40, alinéa 2** - ~~R.IV.40-1~~ - ~~D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 – urbanisme@seraing.be)**.

L'enquête publique est ouverte le 22 juin 2026 et clôturée le 6 juillet 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **6 juillet 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
 (délégation du 3 avril 2025)
 (CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO
 Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
 (délégation du 13 février 2025)
 (CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
 TROISIÈME ÉCHEVIN